



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2009

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN HT
N° 246 A MADAME BLANCHET

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 juin 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN HT N° 246 A MADAME
BLANCHET**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 21 décembre 2007, il a été décidé de vendre le terrain cadastré HT n° 1 de 3094 m² à Madame BLANCHET pour qu'elle y réalise une opération de construction en lien avec d'autres parcelles, la desserte s'effectuant par la rue des Champs Roucher.

Compte-tenu du projet qui a été déposé, le service de la voirie a préconisé d'élargir la rue des Champs Roucher au droit du terrain cédé, afin de garantir une circulation sécurisée aux piétons par l'aménagement d'un trottoir sur la bande de terrain que conserverait la Ville le long de la rue.

De la sorte, le terrain vendu à l'origine, cadastré HT n° 1, est divisé en deux parcelles :

- une parcelle cadastrée HT n° 246 de 2824 m² vendue à Madame BLANCHET, aux mêmes conditions que précédemment (délibération du 21 décembre 2007) ;
- une parcelle cadastrée HT n° 245 de 270 m² conservée par la Ville, pour créer un trottoir.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la parcelle HT n° 246 de 2824 m², suite aux changements de l'emprise de voirie des Champs Roucher, sans autre modification par rapport à la délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2007, soit un prix de 31064 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais en résultant étant supportés par l'acquéreur, sauf les frais de géomètre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL